



Ville d'Athis-Mons

FETE DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 7 et DIMANCHE 8 septembre 2019 de 10h à 18h
PARC D'AVAUCOURT – ATHIS-MONS

Participation réservée en priorité aux associations athégiennes

Stand attribué sous réserve de places disponibles

Dossier à compléter et retourner avant le 15 juin 2019

Mairie d'Athis-Mons
Service Évènementiel
Place du Général de Gaulle
91200 Athis-Mons
Ou evenementiel@mairie-athis-mons.fr

1 – IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association (en entier) :

.....

Nom du Président:

Personne à contacter (si différent):.....

Adresse du siège social :.....

.....

Tél. :

Email :

2 – PLACEMENT

Dans quel village souhaitez-vous être placé ?

- Village des sports
- Village associatif
- Village restauration



Ville d'Athis-Mons

3 – STAND DEMANDE

Je sollicite au nom de l'association la mise à disposition de :

- 1 stand
- 1 stand double pour la restauration : remplir rubrique 4

4 – STAND DE RESTAURATION

Les stands de restauration auront droit à 2 tables et 4 chaises mais pas de grilles ou panneaux.

Cuisine et plats proposés :

.....
.....

Matériel électrique que vous apporterez :

La puissance électrique maximale autorisée est de 16kw !

.....
.....
.....

ATTENTION : Si vous souhaitez vendre des boissons alcoolisées de catégorie 1 à 3 (bière, vin, cidre), merci de joindre à ce dossier votre demande écrite.

Je vous rappelle que la vente de boissons de catégorie 4 (alcools forts type whisky, rhum...) est strictement interdite !

5 – MATERIEL STAND SIMPLE

La Ville étant limité en nombre de matériel, nous ne fournirons par stand simple que :

- 1 table
- 2 chaises
- 2 grilles **ou** 2 panneaux bois

Pour les stands simples, préférez-vous :

- 2 grilles caddies
- Ou** 2 panneaux en bois
- Ou** Je n'ai besoin ni de grilles ni de panneaux



Ville d'Athis-Mons

Si besoin, vous pouvez amener votre propre matériel.

Aucune demande de matériel supplémentaire ne sera autorisée !

Chaque stand sera équipé de prises électriques.

La puissance maximale autorisée est de 800 watts pour les stands simples.

6 – DEMONSTRATIONS

Oui, je souhaite proposer une démonstration sur la scène de 20mn maximum

Quel type de prestation proposez-vous ?.....

.....

.....

Quel jour préférez-vous ?

Samedi 7 septembre

Dimanche 8 septembre

Info : Le service évènementiel vous contactera ultérieurement pour vous proposer des horaires précis suite au recueil des demandes.

Avez-vous besoin de matériel spécifique pour ces démonstrations ? OUI NON

Si oui, lesquels :

ATTENTION : Pour la musique de la démonstration, merci de vous présenter à la régie muni d'un CD ou clé USB.

SIGNATURE de l'association
précédée de la mention « lu et approuvé »